

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DU SITE INTERNET CARTE CORPORATE

Préambule et définitions

Le présent document a pour objet de définir les conditions d'utilisation du site Internet Carte Corporate, proposé par BNP Paribas.

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation s'intègrent dans la documentation contractuelle essentielle à la commande et à la délivrance de Cartes Corporate.

Les termes et expressions commençant par une majuscule ont le sens qui leur est donné ci-après :

- la Banque : désigne BNP Paribas et ses services.
- l'Entreprise : désigne l'entreprise ayant signé avec BNP Paribas un contrat pour l'émission et la délivrance de Cartes Corporate.
- le(s) Gestionnaire(s) : désigne le ou les collaborateurs au sein de l'Entreprise, dédié(s) à la gestion du parc de Cartes Corporate.
- le Titulaire : désigne une personne physique, salariée ou mandataire social d'une Entreprise, à qui BNP Paribas a accepté de délivrer une Carte Corporate.
- l'Utilisateur : désigne le Titulaire ou le Gestionnaire disposant d'un espace personnel et sécurisé sur le site internet Carte Corporate.

Article 1 - Objet

BNP Paribas a développé un site internet dédié à la Carte Corporate, (ci-après dénommé « le Service »). Ce site est accessible sur « corporatecards.bnpparibas.com ».

Sur ce site, les Titulaires et les Gestionnaires de Cartes Corporate disposent d'un espace personnel et sécurisé leur permettant d'accéder à certaines informations relatives à leur(s) carte(s) ou à leur(s) parc(s) de cartes, et d'effectuer certaines actions.

BNP Paribas s'engage à fournir le Service conformément aux dispositions des présentes conditions.

Article 2 – Accès au Service

2.1. Inscription au Service

Le Titulaire est inscrit automatiquement au site internet Carte Corporate, dès la création de sa Carte.

Le Gestionnaire est inscrit au site internet Carte Corporate uniquement si son Entreprise en a fait la demande à BNP Paribas.

2.2. Authentifiants

Un identifiant et un mot de passe (ci-après « les Authentifiants ») sont attribués à chaque Utilisateur dès son inscription au site.

Ces authentifiants sont nécessaires afin de permettre à l'Utilisateur d'accéder à son espace personnel du site et d'en utiliser les fonctionnalités en fonction de son habilitation en qualité de Titulaire ou de Gestionnaire.

Pour des raisons de sécurité, le mot de passe est à modifier lors de la première connexion, puis à périodicité régulière.

Pour des raisons de sécurité, l'accès au Service pourra être refusé temporairement à l'Utilisateur après composition à 5 reprises d'un authentifiant erroné.

Le mot de passe a un caractère strictement confidentiel. L'Utilisateur est responsable de la conservation et de l'utilisation de son mot de passe.

Il est en conséquence expressément convenu que toute consultation de données ou action effectuée au moyen de la saisie de l'identifiant et du mot de passe de l'Utilisateur, est réputée émaner de l'Utilisateur lui-même.

2.3. Equipement technique / Système d'information

Pour accéder au site Carte Corporate BNP Paribas, l'Utilisateur doit disposer :

- d'un PC, d'un smartphone ou d'une tablette,
- d'un accès au réseau Internet,
- d'un logiciel de navigation compatible : Safari, Chrome, Internet Explorer version 11 ou supérieure.

L'ensemble des frais de communication par Internet et par téléphone est à la charge exclusive de l'Utilisateur.

Chaque Utilisateur fait son affaire personnelle et est seul responsable :

- de la location et/ou de l'achat, de l'installation, de la configuration, de l'entretien et de la maintenance de l'ensemble de l'équipement technique et du système d'information utilisés pour le fonctionnement du Service. Ainsi, en aucun cas, BNP Paribas n'aura l'obligation de corriger une erreur ou un vice de quelque sorte qu'il soit dans le système d'information ou de fournir un quelconque service de maintenance à cet effet.
- du bon fonctionnement de son équipement technique et de son système d'information et de leur adéquation à l'utilisation du Service ;
- de la signature des contrats de licence d'utilisation de logiciels et d'abonnement pour l'accès à Internet et, si nécessaire, de tout contrat de licence de logiciels requis pour l'utilisation du Service.

De convention expresse entre l'Utilisateur et la Banque, cette dernière ne sera tenue d'aucune obligation de conseil à l'égard de l'Utilisateur s'agissant du bon fonctionnement de l'équipement technique et du système d'information.

Chaque Utilisateur s'assure sous sa propre responsabilité de la sécurité de son équipement technique et de son système d'information ainsi que de leur compatibilité avec le Service. A ce titre, il appartient à chaque Utilisateur de prendre toutes les mesures appropriées pour protéger à tout moment son équipement technique et son système d'information ainsi que les données qu'il contient ou véhicule contre toute contamination par des virus et tentatives d'intrusion.

2.4. Obligations de sécurité

Les Authentifiants prévus au 2.2 sont strictement confidentiels. L'Utilisateur s'engage à les tenir secrets et s'interdit de les communiquer à quiconque.

L'Utilisateur est entièrement responsable de la conservation et de l'utilisation de ses Authentifiants et, le cas échéant, des conséquences de leur divulgation et/ou de leur utilisation par des tiers.

Il appartient notamment à l'Utilisateur de s'assurer que la conservation et la saisie de ses Authentifiants soient effectuées dans des conditions parfaites de sécurité et de confidentialité.

L'Utilisateur s'engage :

- à conserver strictement confidentiels et à ne jamais confier à un tiers ses Authentifiants,
- à conserver strictement confidentiels et à ne jamais confier à un tiers ses codes d'accès à son adresse de courrier électronique,
- à garder son équipement technique et son système d'information sous sa garde exclusive et à mettre en œuvre tous moyens pour que ceux-ci ne puissent être utilisés par un tiers.

En outre, l'Utilisateur s'engage à signaler à BNP Paribas la perte, le vol ou l'utilisation abusive de ses Authentifiants ainsi que les mesures prises pour remédier à cette situation ou, s'il est impossible d'y remédier, à demander à BNP Paribas la suppression de son accès au site Carte Corporate. BNP Paribas pourra suspendre ou interrompre tout ou partie de l'accès au Service de l'Utilisateur si des informations ou des faits laissent présumer une utilisation frauduleuse ou une tentative d'utilisation frauduleuse du Service.

Article 3 – Assistance

En cas de difficulté ou de questions relatives à l'utilisation du site internet Carte Corporate, l'Utilisateur pourra se rapprocher de son Service Carte Corporate dédié (Titulaire ou Gestionnaire).

Article 4 – Tarifs

L'accès au Service est gratuit.

Cependant, l'Utilisateur conserve à sa charge les coûts de connexion facturés par son fournisseur d'accès internet lors de l'utilisation du Service, ainsi que les coûts de communication téléphonique dont il serait à l'origine dans le cadre de l'utilisation du Service ou pour toute demande d'information complémentaire liée à celui-ci.

Article 5 – Protection des données personnelles : informations relatives aux traitements mis en œuvre par BNP Paribas en tant que Responsable de traitement

BNP Paribas collecte, directement (auprès de la personne physique concernée) ou indirectement (auprès de l'Entreprise), les catégories de données à caractère personnel suivantes : informations d'identification et de contact ; données fiscales ; données d'identification et d'authentification ; informations relatives à l'emploi ; informations bancaires, financières et données transactionnelles. Les traitements concernent les personnes physiques suivantes : représentants légaux, mandataires sociaux, personnes habilitées ou employés de l'Entreprise (tels que le Titulaire ou le Gestionnaire).

Les traitements sont exécutés :

- Sur le fondement d'obligations légales et réglementaires, pour les finalités suivantes : lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, conformité à la législation applicable en matière de sanctions internationales et d'embargos, lutte contre la fraude fiscale, respect des réglementations bancaires et financières.
- Sur le fondement de l'exécution du contrat Carte Corporate, pour les finalités suivantes : gestion interne, gestion de la relation bancaire, émission et délivrance de la carte, fonctionnement des cartes et des services associés
- Sur le fondement de l'intérêt légitime de BNP Paribas, pour les finalités suivantes : animation commerciale et études, évaluation et gestion du risque, sécurité et lutte contre la fraude, gestion des contestations d'opérations, recouvrement.

Pour satisfaire les finalités précisées ci-dessus, les informations pourront être communiquées :

- aux sociétés du groupe BNP Paribas,
- aux prestataires de service et sous-traitants de BNP Paribas,
- aux établissements de crédits, aux institutions financières visées à l'article L 518-1 du code monétaire et financier, à VISA ou MASTERCARD,
- à l'Entreprise et, selon le cas, aux sociétés appartenant au même Groupe que l'Entreprise,
- à des organismes chargés de réaliser des enquêtes ou sondages, à leur requête.
- aux organismes officiels et aux autorités administratives ou judiciaires tels que l'administration fiscale, la Direction Générale du Trésor et la Banque de France afin de satisfaire aux obligations légales ou réglementaires incombant à BNP Paribas.

Lorsqu'un des destinataires ci-dessus est situé hors de l'EEE, des garanties appropriées assurant la protection et la sécurité de ces données ont été mises en place, notamment les clauses contractuelles types adoptées par la Commission Européenne.

Les informations sont conservées pendant la durée nécessaire au traitement, et au maximum pendant 10 ans après la fin de la relation commerciale.

Les informations sur les traitements de données et sur l'exercice de leurs droits par les personnes physiques

concernées par le traitement figurent dans la Notice de protection des données personnelles remise à l'Entreprise et disponible sur les sites de BNP Paribas dont le site « corporatecards.bnpparibas.com ».

Article 6 – Evolution du Service

En fonction, notamment, des évolutions ou contraintes technologiques ou réglementaires, la Banque apportera au site Carte Corporate les évolutions et adaptations qui s'imposent ou lui semblent souhaitables.

Article 7 – Mise à disposition du Service et responsabilités de la Banque

La Banque s'engage à mettre tout en œuvre pour assurer le fonctionnement, dans des conditions optimales, du site Carte Corporate.

Toutefois, BNP Paribas ne saurait être tenue pour responsable de tout préjudice consécutif à l'arrêt de la fourniture du Service, à une rupture ou à un dysfonctionnement du Service, ou défaut de compatibilité de l'équipement technique ou du système d'information de l'Utilisateur avec l'utilisation du Service.

BNP Paribas n'est pas responsable des dysfonctionnements imputables aux fournisseurs d'accès et opérateurs de téléphonie choisis par l'Utilisateur.

BNP Paribas ne saurait être tenue pour responsable de tout préjudice consécutif à une faute, inexécution ou mauvaise exécution imputable à l'Utilisateur, ou à un cas de force majeure au sens de l'article 1218 du code civil.

En aucun cas, BNP Paribas ne sera tenue de réparer les dommages indirects éventuellement subis par l'Utilisateur.

BNP Paribas est soumise à une obligation de moyens dans le cadre des présentes.

Article 8 – Informations communiquées

Les informations communiquées sur le site Carte Corporate (relevés d'opérations, historique des transactions, prélèvements, reporting, etc.), le sont sous réserve des opérations en cours de comptabilisation.

BNP Paribas décline toute responsabilité en cas de retard, d'erreur ou d'omission quant aux rapports et analyses communiqués sur le site. En particulier, BNP Paribas ne peut être tenue pour responsable de toute décision prise sur la base d'une information contenue dans ces rapports ou analyses, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par des tiers.

Article 9 - Durée de l'inscription – Résiliation

L'inscription au site Carte Corporate est établie pour une durée indéterminée prenant effet à compter de la date d'inscription de l'Utilisateur.

L'Utilisateur peut procéder à tout moment à la résiliation de son inscription, par demande écrite auprès de son Service Carte Corporate dédié (Titulaire ou Gestionnaire).

Article 10 - Modification des Conditions d'Utilisation

Toute modification des Conditions d'Utilisation sera notifiée à l'Utilisateur au moins trente jours avant sa date d'entrée en vigueur, par tout moyen.

En cas de désaccord sur une modification, l'Utilisateur pourra résilier à tout moment son inscription.

L'utilisation du site Carte Corporate, postérieurement à l'entrée en vigueur de modifications des Conditions d'Utilisation, vaudra acceptation de celles-ci par l'Utilisateur.

Article 11 – Droit applicable

Les présentes Conditions d'Utilisation sont régies par le droit français.